



**HAL**  
open science

# La citoyenneté urbaine : formes d'engagement et enjeux de solidarité

Catherine Chauveaud, Philippe Warin

► **To cite this version:**

Catherine Chauveaud, Philippe Warin. La citoyenneté urbaine : formes d'engagement et enjeux de solidarité : Rapport intermédiaire n°1. 2008. halshs-00418867

**HAL Id: halshs-00418867**

**<https://shs.hal.science/halshs-00418867>**

Preprint submitted on 22 Sep 2009

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**P a c t e**

Politique – Organisations

## **Consultation de recherche du PUCA**

**« La citoyenneté urbaine :  
formes d'engagement et enjeux de solidarité »**

### **Projet :**

« Intermédiation sociale et fabrication de citoyennetés sociale et politique.  
Etude comparée de six structures associatives »

**Convention d'étude n° : MAPA D07.23 (0700916)**

### **Equipe PACTE/Odenore :**

Catherine Chauveaud, chargée d'études, Philippe Warin, directeur de recherche.

## **Rapport intermédiaire n°1**

**Octobre 2008**

## Sommaire.

<b>1. Rappel de l'objectif du projet</b>	<b>p. 3</b>
<b>2. Travail de terrain réalisé</b>	<b>p. 6</b>
2.1. <i>Arc en ciel et Relais de voisinage</i>	p. 7
2.2. <i>PIMMS et Kiap</i>	p. 9
<b>3. Premières observations</b>	<b>p. 10</b>
3.1. Les buts poursuivis	p. 10
3.2. La construction du public	p. 13
3.3. Les pratiques de (re)mise en capacités	p. 20

## 1. Rappel de l'objectif du projet.

Une fabrication de citoyennetés est à l'œuvre lorsque des associations de quartier ou des groupes d'habitants agissent pour élever les conditions sociales de leurs participants. Cette hypothèse est au cœur de la recherche entreprise par l'équipe de PACTE/Odenore en réponse au programme « Citoyenneté urbaine » du PUCA.

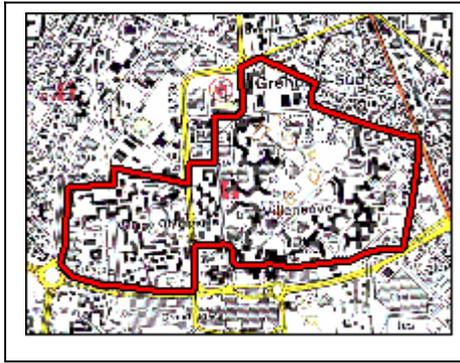
Le projet de recherche ne parle pas *a priori* de citoyenneté urbaine, mais de citoyenneté sociale et politique. L'explication tient à l'objet d'étude, à savoir des structures de quartier porteuses d'une logique de promotion individuelle. Parce que nous supposons que ces structures aident leurs membres à accéder à des informations et des savoirs, mais aussi à retrouver une « estime de soi »<sup>1</sup> et une « confiance en soi »\*, nous faisons l'hypothèse qu'elles visent à leur (re)donner la possibilité d'agir par eux-mêmes.

En proposant d'étudier l'activité de ces structures au prisme de *l'approche par les capacités* élaborée par Amartya Sen, nous considérons que ces structures peuvent activement contribuer à (re)fabriquer une citoyenneté sociale. En découvrant des « opportunités »\* (informations et savoirs) et leur « autonomie »\* (estime et confiance), les personnes peuvent en particulier (re)trouver la possibilité d'accéder à des prestations, aides ou services auxquels elles peuvent prétendre, alors qu'elles sont en situation de non recours. Elles peuvent également s'intéresser à la chose publique, prendre conscience d'appartenir à une classe ou/et d'être membre la communauté politique et participer à des actions collectives.

Le terrain d'étude est constitué de quatre associations Loi 1901, d'un dispositif qui est un secteur d'activité de la Régie de quartier de la Villeneuve et d'un groupe d'habitants situés sur le quartier de la Villeneuve/Village Olympique, à Grenoble. Ce quartier de plus de 17 000 habitants est aujourd'hui classé en Zone urbaine sensible après avoir reçu à peu près tous les labels liés à la politique de la Ville (*cf.* données, page suivante).

---

<sup>1</sup> Les termes ou notions signalés par un \* seront expliqués et présentés dans un glossaire dans le rapport final. Ils appartiennent pour beaucoup à la boîte à outils de l'approche par les capacités.



**ZUS Village Olympique, La Villeneuve : Arlequins, Baladins**  
 Population de la ZUS : **17 501 habitants**  
 Superficie de la ZUS : **104 ha**

Rattachement communal : [Grenoble](#)  
 Population de la commune : **153 426**, dont 25 489 (17%) sur 3 ZUS  
 Superficie de la commune : **1 844 ha**, dont 153 ha (8%) sur 3 ZUS

ZFU (1) : [Village Olympique, La Villeneuve](#)

Fait partie du CUCS (1) : [Agglomération Grenobloise](#)

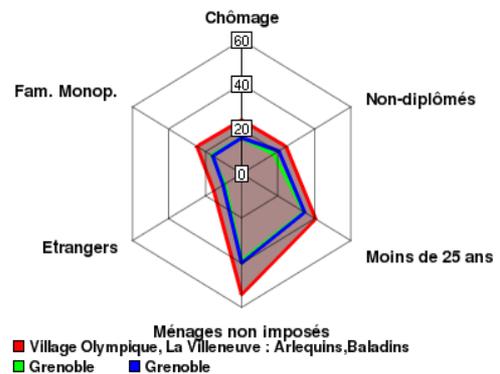
Faisait partie du Contrat de Ville (1) : [Grenoble](#)

**Dispositifs de la Politique de la Ville (8)**: Mission Locale ML195, Atelier Santé Ville Grenoble, Plan Local pluriannuel pour l'Insertion et l'Emploi de l'Agglomération Grenobloise PLIE195, Contrat Local Sécurité (communal), Contrat Local Sécurité (intercommunal), GUP de l'agglomération Grenobloise, Maison de la Justice et du Droit (Cour d'appel de Grenoble) Projet de Réussite Educative Grenoble Alpes Métropole

## Profil Général

Sources INSEE RP 1999/DGI 2004 (données fiscales)/ Min. de l'Intérieur (2005) / Min. de l'Éduc. Nat. (2004) / CNAM (2006)

	ZUS Village Olympique Villeneuve : Arlequins, Baladins	Commune Grenoble	UU Grenoble	ZUS du départ <sup>mt</sup>	ZUS de la région
Chômage (1999)	24.1 %	16.0 %	16.1 %	26.7 %	24.0 %
Non-diplômés (1999)	24.4 %	17.7 %	20.4 %	33.6 %	34.3 %
Moins de 25 ans (1999)	40.7 %	34.3 %	34.7 %	40.1 %	39.4 %
Etrangers (1999)	15.3 %	9.3 %	10.2 %	17.8 %	19.8 %
Familles monoparentales (1999)	24.6 %	16.6 %	15.9 %	22.2 %	21.8 %
Revenu médian par Unité de consommation (2004)	10158	15825	17256		
Ménages non-imposés sur revenus (2004)	54.3 %	39.1 %	40.1 %	59.6 %	57.4 %
Locatifs HLM (1999)	54.0 %	16.3 %	19.1 %	67.3 %	60.8 %
Bénéficiaires de la couverture maladie universelle complémentaire (2006)	19.9 %	10.3 %	9.6 %	20.6 %	20.5 %



Source : Délégation Interministérielle à la Ville – Système d'information géographique.  
<http://sig.ville.gouv.fr/Territoire/8208110>

Ces structures ont été créées dans le but d'apaiser et de prévenir les tensions. Nées tantôt à l'initiative de la Ville, tantôt de la mobilisation d'habitants, elles ont trouvé leur raison sociale à travers des fonctionnements collectifs qui visent explicitement à aider ceux qui y participent à (re)trouver une « liberté d'agir »\*. Sans se substituer outre mesure au réseau associatif préexistant, intervenant pour le logement, la vie de quartier, la culture, le sport, etc., ni aux services sociaux (trois centres sociaux et le CCAS sont implantés dans le quartier, ainsi qu'une antenne Mairie), elles accueillent généralement des personnes qui ne s'impliquent pas habituellement dans des « groupes actifs<sup>2</sup> ».

Le travail de recherche consiste à comprendre et à expliquer le fonctionnement de ces structures et à étudier les échanges concrets en leur sein, entre participants et avec les animateurs, qui facilitent la reconnaissance et l'autonomie des personnes. Fondé sur la présence des chercheurs au sein de ces structures, le travail de terrain comporte une part importante d'observation participante et fait appel à des entretiens individuels et collectifs. Cette implication est facilitée par les collaborations existantes avec deux structures, établies préalablement à cette recherche. Être connus de certaines simplifie l'accès aux autres. Toutes se connaissent et plusieurs travaillent ensemble.

Nous cherchons ici à rendre compte de nos premiers résultats. Ce rapport intermédiaire prolonge la Note de travail n°1, remise en avril 2008 au PUCA. Pour rappel, cette note de travail a servi d'appui à nos discussions lors de notre rencontre avec l'équipe d'Evelyne Baillergeau au CSSS Jeanne-Mance/CREMIS à Montréal en mai 2008.

Le présent rapport est volontairement synthétique car il a pour objectif de rendre compte des observations principales auxquelles nous parvenons à cette étape de la recherche, qui viendront très probablement structurer le rapport final. Plutôt que de livrer un matériau brut, nous préférons dégager des premières lignes de force.

Avant de présenter les principales observations intermédiaires, il est important de rendre compte du travail de terrain réalisé.

---

<sup>2</sup> Nous entendons par là, des groupes appelés à se réaliser progressivement, caractérisés par une mobilisation de leurs membres, permettant une participation de chacun à la réalisation collective de principes ou de logiques qui donnent aux groupes leur ambiance unitaire. Ces groupes sont les unités d'une « *active society* », dans l'approche « communautarienne » des solutions à apporter aux excès de l'individualisme dans les sociétés modernes : cf. A. Etzioni, *The Active Society: A Theory of Societal and Political Processes*. New York: Free Press, 1968 ; *The Spirit of Community: Rights, Responsibilities and the Communitarian Agenda*. New York: Crown Publishers, Inc. 1993

## 2. Travail de terrain réalisé.

Quatre structures parmi les six avaient été informées de la préparation de notre réponse à l'appel à projets de recherche du PUCA. Nous leur avons confirmé notre demande de collaboration aussitôt le résultat connu. Des rencontres avec les responsables des structures ont eu lieu entre octobre 2007 et février 2008 dans le but de présenter à nouveau le projet et de préparer le travail de terrain. Notre demande de pouvoir observer de l'intérieur les structures et de rencontrer qui l'on souhaite entre participants et animateurs a été acceptée.

Structures	Activités	Participants	Origine – soutiens
<i>Kiap</i>	Activités de mieux être physique, mais aussi espace de convivialité, point d'information, coin lecture, informatique, échanges.	Essentiellement des adolescents et jeunes adultes (majoritairement des hommes).	Initiative personnelle d'un moniteur de Tae Kwon Do – soutien récent de la Ville de Grenoble et du Conseil général.
<i>Arc en ciel</i>	Lieu d'accueil de femmes, d'hommes, de familles autour d'échanges (débat, animations culturelles), de repas collectifs, de sorties à caractère culturel.	Femmes et hommes relativement âgés et souvent seuls – à l'origine exclusivement maghrébins, du fait que <i>Arc en ciel</i> succède à l'association <i>France/Magheb</i> dissoute pour mauvaise gestion.	Initiative d'habitants fortement impliqués dans la vie du quartier – soutenue par l'Union de quartier pour éviter un risque de repli communautaire – moyens de la Ville de Grenoble et du Conseil général.
<i>Osmose</i>	Activités de soutien scolaire et sorties familiales.	Enfants et parents,	(A compléter)
<i>Relais de voisinage</i>	Lieu d'écoute et de médiation sociale.	Hommes et femmes très souvent précaires, fréquemment en situation de non recours aux droits et services <sup>3</sup> – à l'origine pour la population de quelques montées suite à des conflits de voisinage très graves, aujourd'hui localisée à la frontière de la Villeneuve et du village Olympique.	Créé par les acteurs locaux, portée par la Régie de quartier.
<i>Adultes Relais</i>	Lieu d'écoute et de médiation éducative – intermédiaire parents/collège.	Essentiellement des parents d'élèves.	Soutenu par la Ville, le REP pour constituer un réseau parents dans le quartier.
<i>Point information, médiation, multiservices-PIMMS</i>	Services de proximité (vente de timbres, de titres de transports), borne Carte Vitale, ... – service de médiation et d'information pour des démarches administratives	Habitants du quartier (à 80%). – pour l'essentiel des personnes caractérisées comme précaires <sup>4</sup> .	Créé pour apporter des services de proximité à une population captive – multiples financeurs : La Poste, Ville de Grenoble, société de transports urbains, régie locale d'électricité, ...

<sup>3</sup> C. Chauveaud, Le non recours dans une structure de proximité. Construction d'un outil de repérage et de comptage du non recours pour le public du « Relais de voisinage ». / Non-take-up in a neighbourhood organization. Construction of a tool for identifying and measuring non-take-up among individuals received by the “Relais de voisinage”, ODENORE, *Observations et Etudes* n°18, 2006a. [Résumé](#) français/anglais. Texte confidentiel.

<sup>4</sup> C. Chauveaud, Les difficultés d'accès aux droits et services des populations modestes. Enquête par questionnaire auprès du public d'un Point Information Médiation Multiservices (PIMMS) installé dans un quartier d'habitat social. / Difficulties of access to the rights and services of the modest populations. Inquire by questionnaire near the public of a Point Information Mediation Multiservices (PIMMS) installed in a social housing district, ODENORE, *Observations et Etudes*, n° 19, 2006b. [Résumé](#) français/anglais. [Texte intégral](#).

Les prises de contact ont été parfois un peu longues et difficiles, au sens où pour certaines structures il a fallu rencontrer successivement les animateurs, les instances (présidence, bureau et conseil d'administration) et parfois certains de leurs partenaires, comme le principal du collège pour les *Adultes Relais*, ou le responsable de la Régie de quartier pour le *Relais de voisinage*. Ces diverses rencontres ont fourni aussitôt l'occasion d'engager pour la plupart le travail d'enquête.

Nous avons planifié le travail de terrain, ne pouvant pas engager les observations dans toutes les structures en même temps. L'étalement nécessaire dans le temps a été pour une part servi par les calendriers des structures. Que ce soit avec *Osmose* et *Adultes Relais* (qui interviennent sur des questions d'accompagnement scolaire), il nous a été demandé de reprendre contact au moment de la rentrée scolaire, en septembre 2008. Malgré les premiers accords, il s'avère que le travail d'observation tarde à démarrer avec ces deux structures. En cas de difficultés, nous serions conduits à changer de structures.

En ce qui concerne les quatre autres structures, le travail est largement engagé :

### **2.1. *Arc en ciel et Relais de voisinage.***

Tout en continuant à participer régulièrement aux activités proposées par ces structures (moments d'échange avec les personnes qui passent dans la journée, repas collectifs, soirées thématiques, réunions internes des instances, etc.), nous sommes aujourd'hui lancés dans la phase d'entretiens individuels avec les participants. La confiance est maintenant créée pour obtenir sans difficulté des rendez-vous avec les personnes. Comme pour le travail d'observation participante, nous procédons par prises de notes (par synthèses après écoute des enregistrements des entretiens). Une retranscription intégrale prendrait beaucoup de temps et surtout serait peu utile étant donné nos objectifs. Rappelons qu'il s'agit essentiellement d'observer ce qui se passe en terme de (re)mise en « capacités »\* et de comprendre à travers les entretiens le sens et l'importance que les personnes accordent à leur participation à ces structures. Les entretiens prennent la forme de discussions à partir du moment où nous participons comme les enquêtés à la vie des structures. Ces discussions nous permettent de questionner les personnes sur leur vie et leurs parcours de façon à expliquer l'importance qu'elles attachent à leur participation. Reposant par conséquent sur de échanges de points de vue – sinon d'expériences – il est possible d'appliquer au matériau recueilli les principes d'une approche analytique d'entretiens, dont le but est de reconstruire les catégories de pensée et les jugements de valeurs à travers lesquels les

personnes appréhendent leur participation et les effets de celle-ci sur leurs capacités « à faire » ou « à être »<sup>5</sup>. Précisons que nous interrogeons la participation de deux façons, à la fois sous l'angle d'une « sociologie actionnaliste », pour comprendre comment et pourquoi les personnes prennent spontanément part aux activités des structures, et sous celui d'une « sociologie du rôle », pour saisir l'ensemble des rôles que les personnes peuvent (re)découvrir en vertu des opportunités et de l'autonomie qui leur sont apportées par les collectifs.

L'environnement institutionnel des structures fait également partie des aspects à étudier. Nous avons considéré dans le projet initial que ces structures pouvaient être porteuses elles aussi de *la logique d'individuation* qui reconfigure pour une part les politiques sociales aujourd'hui. Dans tous les domaines il s'agit de libérer l'individu, c'est-à-dire de lui donner les capacités de sa propre réalisation. L'importance des débats actuels sur le développement d'un type de politiques publiques fondé sur la capacité des individus à prendre en main leur destin signale comment à l'Etat-social et ses droits-créances se superpose peu à peu un Etat-réflexif avec ses droits-capacité<sup>6</sup>. En ce qui concerne les politiques sociales, aucun observateur ne manque aujourd'hui de noter ce changement et de le rapprocher plus ou moins explicitement de *l'approche par les capacités*. Cette approche réévalue la situation singulière des personnes dans leurs rapports à l'action publique et rapproche la démocratie de la participation<sup>7</sup>. La question posée ici est de savoir si les partenaires institutionnels perçoivent les logiques d'action des structures. Ces acteurs peuvent avoir trois rôles, en intervenant comme hébergeurs (prêt de locaux), financeurs (subventions, voire salaires de permanents), associés (amener des personnes vers les structures, s'occuper d'un suivi social au-delà de la participation aux activités des structures).

Pour répondre à cette question, nous menons des entretiens auprès des partenaires institutionnels : élus de la Ville et du Conseil général de l'Isère, direction de la Régie de quartier, présidence des Unions de Quartiers, responsables des centres sociaux, etc. Nous avons également estimé qu'il était intéressant de rejoindre les groupes de réflexion mis en place (octobre 2007/janvier 2008) par le CCAS de Grenoble pour la définition de son Plan d'actions 2009/2014. Ces groupes rassemblent de nombreux acteurs institutionnels et associatifs intervenant sur le quartier de la Villeneuve. En y participant, nous pouvons comprendre comment ces acteurs

---

<sup>5</sup> D. Demazière, C. Dubar, *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion*, Paris, Nathan, col. « Essais et Recherches », 1997.

<sup>6</sup> F. Cantelli, J.-L. Genard (dir.), *Action publique et subjectivité*, Paris, LGDJ, Série Politique, 2007.

<sup>7</sup> J. De Munck, B. Zimmermann (dir.), *La liberté au prisme des capacités. Amartya Sen au-delà du libéralisme*, Paris, EHESS, Raisons pratiques n°18, 2008.

perçoivent l'action des structures de proximité que nous étudions, l'un des objectifs du CCAS étant notamment de redéfinir le partenariat avec elles. Les premières séances font apparaître qu'ils ont l'impression d'un fonctionnement à huis clos, alors que le travail de (re)mise en capacités des personnes paraît bien identifié. Manifestement, l'articulation apparemment souhaitée de ces structures aux services sociaux pose problème. Il est vrai – nous en parlerons plus bas – que ces pratiques se situent sur un registre d'objectifs et de pratiques qui n'a pas grand-chose à voir avec celui du travail social.

En même temps, nous poursuivons le travail de restitution mis en œuvre dès mars 2008 auprès des animateurs des structures. Nous réfléchissons avec eux aujourd'hui à la façon de rendre compte plus collectivement de nos observations et premiers résultats. Cet ensemble (participation aux groupes de réflexion du CCAS ; séances de restitution) constitue ce que nous appelons nos « enquêtes complémentaires » (aux observations et entretiens).

## **2.2. PIMMS et Kiap.**

Ces deux autres terrains promettent également une bonne accumulation de matériaux. Le *PIMMS* est une structure de services et de médiation. Des entretiens avec des personnes le fréquentant ainsi qu'avec l'équipe de médiateurs et son directeur viennent d'être engagés. Son public nous est un peu connu, puisque l'Odenore a réalisé en 2006 une enquête par questionnaire, en face à face, auprès de 325 usagers<sup>8</sup>. L'association *KLAP* a été créée avec l'objectif d'offrir un espace d'activités à caractère sportif et de bien-être. Cette structure a été constituée pour être un lieu de rencontre entre adolescents et jeunes adultes du quartier et au-delà. Des événements récents et graves, relatifs à une « guerre des gangs » dans l'agglomération grenobloise, font que l'approche de la structure n'est pas facilitée. Beaucoup d'habitants du quartier ont assisté sur place à des règlements de compte violents entre bandes rivales. A un moment où la police accroît son action sur le quartier, notre travail à *Kiap* se complique ou demande en tout cas un temps supplémentaire pour être accepté comme observateur. Ce contexte ne nous empêche pas d'avoir régulièrement des discussions avec le responsable de la structure, dans ses locaux ou à proximité, à la vue des participants. D'ici juin 2009, date de la présentation de la recherche dans le cadre du séminaire de suivi-capitalisation du programme « Citoyenneté urbaine », le travail d'observation et d'entretiens arrivera à son terme. En même temps, l'ensemble des enquêtes complémentaires sera achevé. La totalité du matériau de recherche sera alors disponible.

---

<sup>8</sup> C. Chauveaud, 2006b, op. cit.

### 3. Premières observations.

Des premières observations se dégagent du travail de terrain réalisé jusque-là. Sans être définitives, elles apportent des éléments d'analyse à partir desquels probablement la suite de la recherche viendra s'articuler<sup>9</sup>. Ces observations portent sur trois niveaux : les buts poursuivis ; la construction du public ; les pratiques de (re)mise en capacités.

#### 3.1. Les buts poursuivis.

Le rapport final de recherche présentera dans le détail les différentes structures. Nous accumulons pour cela des informations factuelles, mais au-delà c'est l'observation participante qui permet peu à peu de comprendre leur mode d'organisation et de pouvoir caractériser les buts recherchés. Par animateurs, nous entendons, selon les cas, la ou les personnes sur qui repose concrètement le fonctionnement des structures. Il peut s'agir d'une ancienne conseillère en insertion, ayant reçu une formation en psychologie, qui après un long parcours professionnel est salariée de la Régie de quartier et anime *Le Relais de voisinage* dans un appartement au 11<sup>ème</sup> étage d'un immeuble. Ou bien d'un ensemble de 3 à 4 bénévoles, habitant le quartier depuis des décennies et occupant ou ayant occupé des positions associatives ou même professionnelles à la Villeneuve/Village Olympique, qui co-anime l'association *Arc en ciel* (ex Association France-Maghreb, après sa dissolution il y a 4 ans suite à des problèmes de gestion). Les animateurs sont perçus comme les responsables des structures par ceux qui les fréquentent. Pourtant ils s'en défendent qu'ils soient bénévoles ou professionnels, car tous s'efforcent d'éviter le plus possible des rapports de type hiérarchique ou des rôles qui pourraient ramener les participants dans des formes de dépendance. Il s'agit à l'inverse d'établir des échanges qui favorisent l'autonomie et la liberté des personnes en les incitant à participer, c'est-à-dire à s'exprimer et à prendre des initiatives dans la structure et au-delà.

Selon les cas, les animateurs peuvent donc être des professionnels rémunérés par des dispositifs subventionnés par la Ville et/ou le Conseil général (*Relais de voisinage*, *PIMMS*, *Kiap*, *Adultes relais*). Cela signifie que les structures concernées peuvent intégrer des objectifs opérationnels pour

---

<sup>9</sup> Signalons qu'une Note de travail n°2, non diffusée, porte sur les notions et concepts utiles à notre recherche. La question de l'*empowerment* a d'abord nourri cette réflexion, comme l'indique notre réponse à l'appel à projets de recherche du PUCA. Nous poursuivons ce travail plus théorique à la fois par des lectures mais aussi par des échanges avec d'autres chercheurs de l'équipe associés aux travaux de l'Odenore. Ce travail vise à répondre aux besoins de conceptualisation issus de nos travaux de terrain (cette recherche et d'autres). C'est ainsi que nous en venons maintenant à la notion de reconnaissance à laquelle les travaux d'Axel Honneth nous invite du fait que la (re)mise en capacités des individus observée dans les structures repose pour beaucoup par la possibilité d'une reconnaissance de soi par autrui.

lesquels elles doivent rendre des comptes. C'est le cas en particulier du *Relais de voisinage* à qui les acteurs locaux demandent aujourd'hui d'intervenir auprès de parents d'enfants ou d'adolescents qui « squattent » les pieds d'immeubles, ou du *PIMMS* qui a une activité de service de proximité et de médiation à remplir pour La Poste, la compagnie de Gaz et d'Electricité, la société de transports urbains, la CPAM, etc.

Malgré ces différences dans l'organisation des structures, les animateurs partagent une même conception en ce qui concerne les buts poursuivis. C'est ce qu'il importe de comprendre pour percevoir l'homogénéité de nos terrains d'étude. Sur ce plan, il nous paraît possible de synthétiser les points de vue recueillis en emboîtant trois constats ; sachant que cette première analyse sera discutée avec les acteurs eux-mêmes lors d'une prochaine séance de restitution :

1. Tous situent **l'origine** de ces structures dans la réponse à apporter à l'isolement croissant des personnes dans le quartier, que la demande d'agir provienne d'acteurs institutionnels ou qu'elle soit née d'habitants impliqués dans la vie du quartier. Ils voient l'isolement comme absence de capacité et à partir de là comme source de précarité.
2. Tous indiquent par conséquent que **l'objectif principal** est de réunir des habitants pour les sortir de leur isolement ou pour éviter qu'ils ne se replient sur eux-mêmes ou ne se retranchent dans des formes collectives qui les précipiteraient davantage dans une situation de relégation (les animateurs de *Kiap* et d'*Arc en ciel* craignent en particulier des replis générationnels et communautaires). Ils partagent une même analyse du quartier, marquée principalement par la crainte d'une *ségrégation urbaine*, à laquelle adhèrent également les donneurs d'ordre (Régie de quartier, Ville, Conseil général). La définition de ce phénomène apportée par Elisabeth Tovar nous paraît particulièrement bien décrire le problème que ces structures visent à réduire : « *Cette relégation consiste en une mise à distance sociale persistante d'individus soumis à une privation cumulative de bien-être relativement élevée par rapport au reste de la population. Cette privation de bien-être effectif multidimensionnelle, durable et cumulative se projette dans l'espace urbain sous la forme d'une mise à l'écart physique des individus défavorisés dans les espaces ségrégués de ce fait. Ces individus se trouvent ainsi exclus des mécanismes de régulation socio-économiques et politiques qui tissent le lien social, par-delà leur environnement immédiat,*

*de sorte que leur localisation les prive de la pleine capacité de mener à bien leur vie comme ils l'entendent. »<sup>10</sup>*

3. Tous disent que **le but à atteindre** est de rechercher en priorité des personnes vulnérables à cette relégation pour les situer dans des collectifs susceptibles de casser ou d'éviter l'isolement, et capables de leur amener à redéfinir leur « bien-être individuel »\* en les aidant par le collectif ou par des rapports individuels à (re)trouver le goût à faire ou à être (à sortir de chez soi et du quartier ; à parler à ses voisins ; à participer à des activités collectives et à rejoindre un espace de vie ; à avoir accès aux écoles des enfants, aux services publics, à une aide pour accéder à des droits ou services ; etc.).

Dans la réponse à l'appel à projets de recherche, nous appréhendons en partie le sens donné à ces structures par leurs animateurs<sup>11</sup> (dans l'interaction entre origine, objectif principal et but à atteindre) lorsque nous considérons « *ces structures comme des 'espaces de vie urbaine' plutôt que comme des 'espaces de citoyenneté urbaine' au sens elles ne visent pas expressément à développer les compétences des habitants à générer ensemble des règles qui rendent vivable un quartier.* »<sup>12</sup> Cette distinction nous paraît toujours exacte et même nécessaire maintenant. En effet, le terme d'espaces de vie urbaine d'abord perçu intuitivement renvoie à une notion utile pour comprendre ce que cherchent à être les structures, au moins du point de vue de leurs animateurs. Si nous les comprenons bien, nous pensons pouvoir dire qu'ils s'accordent tous sur le constat<sup>13</sup> selon lequel les personnes dont les capacités d'agir sont faibles ont non seulement toutes les chances de vivre dans des environnements socio-spatiaux très pauvres (sans affiliation, ni possibilité de solidarités), mais qu'en plus leur localisation dans un quartier comme celui de la Villeneuve/Village Olympique pèse en retour sur leur possibilité d'accroître leurs capacités si elles s'isolent ou se replient dans des entre soi. Tous partagent, par leur connaissance pragmatique du quartier et leur perception empathique des populations, la crainte d'une influence négative de l'environnement socio-spatial sur le bien-être des personnes. Aussi, leur principale motivation est de contribuer à créer des espaces collectifs permettant d'élever les conditions sociales des habitants en leur donnant la possibilité d'accroître leurs capacités d'agir par eux-mêmes. Les structures ne cherchent donc pas en priorité à développer les compétences des habitants à générer de la loi, mais elles s'intéressent d'abord à la

---

<sup>10</sup> Elisabeth Tovar, *Paris, une ville ségrégée ? Réponse à la lumière de l'approche par les capacités*, EPEE, 2008, working paper 30 p.

<sup>11</sup> Rappelons que les animateurs de quatre structures avaient été consultés avant de préparer notre réponse au PUCA.

<sup>12</sup> Cette définition de la *citoyenneté urbaine* a été proposée par André Sauvage dans son ouvrage *Les habitants, de nouveaux acteurs sociaux* (Paris, L'Harmattan, 1992) ; il en existe d'autres, ce qui montre que la notion est loin d'être stabilisée.

<sup>13</sup> L'enquête complémentaire menée à travers les réunions d'information avec eux est très importante sur ce plan.

reconnaissance des personnes et ainsi davantage au « pouvoir être » qu'au « devoir être ». En ce sens, elles sont représentatives de la lutte pour la reconnaissance dont parle Axel Honneth<sup>14</sup>.

A *Arc en ciel* et à *Kiap*, les animateurs ont une perception particulièrement aiguë de la question. Cela les conduit à parler quasiment en termes de ségrégation<sup>15</sup>, les uns disant que les personnes vivant seules sont particulièrement invisibles dans le quartier, les autres constatant que les jeunes adultes (généralement des hommes issus de l'immigration) ont des périmètres de vie restreints, qui les rend particulièrement visibles dans le quartier. Les discussions préparatoires aux *Adultes Relais* et les rencontres avec les responsables et les animateurs d'*Osmose* débouchent sur le même constat lorsque le but est selon eux de répondre à la demande de plus en plus pressante des parents (souvent d'origine étrangère) de booster la vie scolaire de leurs enfants. Là encore il s'agit de compenser le handicap du quartier (qualité supposée inférieure de ses écoles ; situation défavorable sur la carte scolaire) en apportant des fonctionnements (accès à une aide périscolaire) censés, dans l'imaginaire des parents, accroître les capacités de leurs enfants pour l'avenir (croyance dans la possibilité d'une mobilité sociale).

Dit autrement, nous considérons comme vraie l'hypothèse selon laquelle au-delà de différences d'organisation et de fonctionnement (dont l'inventaire se poursuit), les structures sont conçues par leurs animateurs (et apparemment aussi par les donneurs d'ordre) pour être des espaces d'émancipation individuelle dans un quartier perçu comme menacé par la ségrégation.

Partant de cette hypothèse relative à l'homogénéité des buts, il convient de présenter de façon également synthétique nos principales observations intermédiaires en ce qui concerne, d'une part, la construction du public et, d'autre part, les pratiques de (re)mise en capacités à partir desquelles les individus peuvent améliorer leur bien-être effectif.

### **3.2. La construction du public.**

Aucune des six structures n'a de public captif, c'est-à-dire donné à l'avance. Chacune construit par conséquent le sien selon une logique de créneau, qui dépend de l'origine de la structure et des activités qu'elle propose. Entre les structures il n'y a pas de concurrence. La construction du public repose sur la démarche volontaire des personnes. Parfois des personnes sont dirigées vers

---

<sup>14</sup> A. Honneth, *La lutte pour la reconnaissance. Grammaire morale des conflits sociaux*, Paris, Cerf, 2000.

<sup>15</sup> Plus une catégorie sociale est inégalement répartie dans l'espace, plus elle sera considérée comme ségrégée. Il existe différents indices de ségrégation (exposition, égalité, concentration, regroupement, centralité) - cf. P. Apparicio, « Les indices de ségrégation résidentielle : un outil intégré dans un système d'information géographique », *Cybergéo* (134) 16 juin 2000, [www.cybergeo.fr](http://www.cybergeo.fr)

une structure par une autre et il arrive qu'elles circulent de l'une à l'autre. Cette circulation est même une pratique commune, lorsque les structures travaillent ensemble. Pour l'instant, nous avons noté un seul exemple, celui du *Relais de voisinage* et d'*Arc en ciel*, l'une étant un lieu d'écoute et éventuellement de médiation vers des services sociaux, l'autre étant un lieu d'activités collectives visant à (re)socialiser des personnes en situation d'isolement. Le *Relais* incite les personnes à participer à *Arc en ciel* qui offre une diversité d'activités, tandis qu'*Arc en ciel* alerte l'animatrice du *Relais* lorsqu'une médiation sociale semble être utile.

La construction du public est cruciale pour réaliser le but affiché qui est de (re)donner aux personnes une motivation et des capacités à faire ou à être. Pour les animateurs il ne peut y avoir d'ambiguïtés sur ce plan. Il leur faut donc être clairs au moment de l'accueil de nouveaux venus, afin de ne pas se tromper sur les attentes des personnes, ni créer de leur côté de faux semblants. Le risque à éviter pour certaines structures est celui d'une consommation d'activités sans implication personnelle. Car consommer ne fait pas nécessairement sortir de l'isolement, perçu comme absence de capacité et par conséquent comme source de précarité et facteur de ségrégation. Il faut donc éviter ce risque et trouver le levier de l'implication personnelle. Face à ce risque, les structures ne sont pas toutes à la même enseigne. Pour le levier, elles ne suivent pas toutes la même logique :

- Le *Relais de voisinage* et les *Adultes Relais* sont les structures les plus protégées de ce risque. Etant d'abord des lieux d'écoute, elles n'ont pas d'activités particulières à proposer. Elles peuvent chercher à rencontrer des habitants pour les inciter à venir, mais ne sont pas du tout dans la logique de chalandisation qui transforme aujourd'hui le travail social<sup>16</sup>. Elles ne fonctionnent pas suivant une logique du nombre, ce qui ne les empêche pas d'accueillir un public relativement nombreux (par exemple le *Relais de voisinage* -avant son déménagement- comptabilise en moyenne 900 passages par an et compte un noyau de participants réguliers d'environ 100 personnes) et de recevoir des personnes qui peuvent leur être signalées, l'une par des services sociaux, l'autre par le collègue. Même si elles sont sollicitées en tant que structures de médiation (leur second rôle), elles n'interviendront jamais sur ce plan tant que la personne ne s'organisera pas de façon à agir d'abord par elle-même. Elles aideront les personnes, mais s'abstiendront de faire à leur place. Cela peut prendre des mois tant que les personnes ne montrent pas qu'elles agissent (par exemple en créant les conditions nécessaires pour engager une démarche administrative).

---

<sup>16</sup> M. Chauvière, *Trop de gestion tue le social. Essai sur une discrète chalandisation*, Paris, La Découverte, cil. Alternatives sociales, 2007.

Sauf en cas d'urgence pour lesquels un signalement peut être fait immédiatement aux services sociaux compétents, les deux structures ne dérogent pas à ce principe d'action (de subsidiarité, pourrait-on dire). Cela demande une certaine capacité de discernement pour ne pas manquer d'apporter une aide indispensable, mais aussi beaucoup de retenue pour ne pas faire à la place du groupe. Car le lieu d'écoute repose entièrement sur les réactions de chacun, même si les animateurs réservent un temps à une rencontre individualisée de façon à cerner les difficultés personnelles. Tout passe alors par un réapprentissage du collectif, c'est-à-dire pour chacun de sa capacité à écouter les autres de façon à moins s'écouter soi-même mais à davantage agir. Comme le dit l'animatrice du *Relais de voisinage*, « *Les gens qui s'isolent désapprennent les procédures du collectif. Et quand ils reviennent, ils ne savent plus, parlent perso et s'en prennent plein la gueule. Il faut du temps pour recomprendre le collectif, pour sortir du 'J'en ai pas besoin, c'est pour les autres'* ». Le fonctionnement de ces structures repose par conséquent sur l'écoute de l'autre, dans le but de relativiser sa propre situation, d'en comprendre les raisons et de découvrir qu'il est possible d'intervenir dessus.

Cette démarche s'inscrit dans une logique d'action dont le but est de faire levier sur les personnes pour qu'elles se prennent elles-mêmes en charge. Elle est proche des principes de « l'analyse transactionnelle »\*. Nous aurons à détailler dans le rapport final cette observation en montrant en particulier comment les animatrices sont attentives en particulier aux « méconnaissances »\* et aux « passivités »\* sur lesquelles il faut agir pour modifier les représentations ou les certitudes qui sont à la base du scénario de vie que les personnes s'attribuent. Des pratiques ou méthodes particulières sont mises en œuvre. Cette technicité des relations était certainement perçue par les décideurs qui ont désigné des professionnelles formées pour animer ces structures. Nous chercherons également à le vérifier.

Les autres structures cherchent à éviter ce risque de consommation de diverses façons et avec des résultats variables :

- Avec *Arc en ciel*, nous sommes sur le mode de « *la toile d'araignée* » (selon l'expression de l'un des responsables). Les personnes viennent parce qu'elles sont informées par quelqu'un qui participe déjà aux activités. On est là sur le registre de l'invitation qui vise à élargir un groupe à partir de ses membres (certains étant plus actifs que d'autres dans le

recrutement). La constitution du public se fait essentiellement dans le voisinage à l'échelle de la montée d'immeuble, sur le mode du « bouche à oreille ». Aucun profil de participant n'est défini, ni recherché (« *vient qui vent* »), mais la structure qui n'a pas besoin de nouveaux entrants pour exister (même si elle fonctionne sur la base d'adhésions avec une cotisation annuelle très modique) procède néanmoins par ciblage. Plus de 60 personnes participent régulièrement aux activités d'*Arc en ciel*, comme adhérents de l'association, mais les repas collectifs pourraient réunir jusqu'à 200 personnes si la place ne manquait pas. Il s'agit d'attirer le plus possible des personnes qui vivent repliées sur elles-mêmes, sans relations dans le quartier et probablement au-delà. Dans certains cas, l'association s'efforce d'inviter certains habitants en particulier, après avoir appris leurs difficultés. Pour cela, les animateurs et les participants les plus assidus – dont beaucoup sont membres du conseil d'administration – n'hésitent pas à aborder des personnes pour leur présenter *Arc en ciel* et les inviter à participer à un prochain repas collectif. Ces moments particuliers servent d'amorce. Ils se situent entre le passage (certains viennent pour déjeuner et repartent, sans chercher le contact) et le premier accueil (d'autres prennent davantage de temps et sont abordés par les animateurs et les membres anciens). L'objectif est d'éviter la seule consommation d'un repas, même payé quelques euros, et de permettre avec qui le veut une prise de contact. Dans ce cas, on ne manque pas de valoriser le fait que la personne soit venue et de lui dire qu'elle peut elle aussi participer de façon concrète à la préparation et à la réalisation des activités. Le cadre du repas collectif sert à chaque fois d'illustration, puisque le nouveau venu ne manquera pas de savoir qui a fait les achats, qui d'autre a préparé le repas ou est en train de servir ou de faire la plonge. L'accueil sert également à présenter les autres activités (des « flyers » sur le programme à venir sont toujours disponibles) et à expliquer que la structure fonctionne grâce à la présence active de chacun. Ces échanges visent à intéresser la personne et à lui donner les clés pour participer à son tour au fonctionnement de l'association. Comme au *Relais de voisinage*, la personne qui arrive est invitée à devenir un acteur de la structure. Tout repose alors sur le pari selon lequel une participation aux activités proposées peut créer une situation favorable à une (re)mise en capacités.

Nous pourrions dire qu'il s'agit d'une logique de type « situationniste »\*, puisque le but est de sortir des personnes d'un isolement aliénant leurs capacités en leur proposant de participer à des moments du quotidien, autour d'activités simples (repas, discussions, sorties), concrètement et délibérément construits par l'organisation collective d'une

ambiance unitaire. Comme pour les structures précédentes, la suite de l'analyse cherchera à expliquer les pratiques à l'œuvre derrière cette logique d'action. Il s'agira en particulier d'expliquer les principes suivants qui semblent structurer les relations au sein de la structure : « autogestion sur des bases égalitaires » (diversité religieuse et politique recherchée, mais tout prosélytisme interdit ; voir le rôle de gardien qu'occupe avec vigilance le président d'*Arc en ciel*) ; « participation = réalisation et épanouissement des individus » (l'idée des animateurs selon laquelle participer c'est recevoir).

- Avec *Kiap*, le cas de figure est encore différent. Le risque de consommation est plus élevé que précédemment, d'autant que l'association propose aujourd'hui une offre assez large d'activités en accès libre, ce qui peut favoriser des fréquentations erratiques et un certain nomadisme. Pour l'animateur, le principal risque de consommation réside plutôt dans l'appropriation libre des locaux, en dehors des temps d'activités et hors sa présence. *Kiap* n'a pas été à l'abri de demandes répétées et insistantes de la part de jeunes désireux d'avoir un local à leur disposition sur le quartier. Le refus a toujours été catégorique, car une telle appropriation aurait pour effet d'accroître la ségrégation au cœur du quartier en concentrant davantage les jeunes dans un endroit particulier. Au contraire, toute la démarche de *Kiap* est de réduire la ségrégation socio-spatiale à l'échelle de l'un des deux secteurs du quartier de la Villeneuve, appelé « Les Géants ». Cela implique de poursuivre l'organisation de rencontres sportives entre le groupe de jeunes qui ne participe pas nécessairement à l'activité initiale et payante de Tae Kwon Do et d'autres groupes sur le territoire de la Villeneuve/Village Olympique ou au-delà. Cela signifie aussi de diversifier les activités proposées pour ouvrir le lieu à d'autres groupes, en particulier aux femmes et aux jeunes filles de façon à bien affirmer que l'espace est collectif, qu'il n'appartient à personne en particulier et *a fortiori* qu'il est ouvert à tous (voir la nouvelle plaquette de *Kiap*). Depuis l'origine de *Kiap*, son animateur poursuit une logique de déségrégation en travaillant aussi à partir des demandes et des réactions des jeunes qui fréquentent le lieu sans pratiquer d'activités particulières. Aussi, utilise-t-il en direction de ce groupe de jeunes l'association plutôt comme lieu de rassemblement que comme lieu d'activités. Sans prétendre – loin s'en faut – intervenir sur l'essentiel (ségrégation par rapport à l'école, à l'emploi, au logement, aux loisirs, aux modes de consommation), il s'appuie sur des réactions révélatrices de problèmes d'identité pour les aider à les poser comme des questions existentielles, à partir desquelles ils peuvent ordonner leurs opinions et leurs comportements. Cela suppose une capacité d'écoute importante et une faculté à s'appuyer

sur la parole des jeunes pour les amener à réfléchir par eux-mêmes sur leurs conditions d'existence.

Cette fois, la logique d'action est proche de la « maïeutique »\*. Il s'agit de faire prendre conscience aux jeunes d'une idée centrale qui ne leur vient pas naturellement, celle de leur citoyenneté. L'événementiel est alors utilisé pour favoriser une conscientisation<sup>17</sup>, ou dit autrement une « conscience individuelle »\* (du statut, de la structure, de l'intérêt du groupe qu'ils représentent et de la classe à laquelle ils appartiennent). Le travail de l'animateur consiste alors à changer « l'état d'esprit banlieue » de ces jeunes qui ont toutes les raisons de se percevoir comme non désirables dans la société. A titre d'exemple, on peut indiquer le travail fait lors de la contestation du CPE (Contrat Premier Emploi) en direction des jeunes scolarisés fréquentant l'association et ses alentours, qui étaient désireux d'aller manifester mais craignant de participer aux cortèges dans le centre ville. L'animateur leur a expliqué que manifester était un droit politique et qu'ils avaient ce droit. Mais aussi qu'ils pouvaient et même devaient utiliser ce droit si cela leur permettait d'assumer leur opinion et leur donnait le sentiment de s'exprimer pour l'intérêt général de la jeunesse. Il leur a surtout fait prendre conscience de leur liberté d'accéder à des actions collectives et d'utiliser à cette fin l'espace public, comme tout autre citoyen. La contestation lycéenne et étudiante du CPE a ainsi servi à instiller chez ces jeunes une conscience de leurs droits civiques, mais aussi de parler de leurs peurs de la police, qui nécessairement surveille le déroulement des manifestations, dont on peut se débarrasser lorsqu'on agit pacifiquement, en citoyen. Autre exemple plus récent du passage par un processus de conscientisation, le débat organisé suite au « caillassage » de bus pour cause d'amendes en série. Devant l'entêtement de certains jeunes à croire que les agents de contrôle sont « payés au chiffre », l'animateur les a réunis avec des agents et des responsables de la société de transports urbains. Partant d'une explication houleuse sur l'activité de contrôle vécue de part et d'autre, la séance a permis aux jeunes de s'apercevoir qu'ils ont le droit au dialogue pour dire leur ressentiment et que leur interlocuteur n'est pas forcément indifférent, ni désintéressé par ce qu'ils disent. En acceptant la proposition des agents de la société de poursuivre prochainement la rencontre, cette fois sur un terrain de foot, les jeunes ont compris (selon l'animateur de

---

<sup>17</sup> « Processus d'apprentissage et d'influence entre des groupes de personnes de la classe populaire, immergées dans des situations d'exploitation, de domination et d'aliénation, et des intervenantes et intervenants intérieurs ou extérieurs à la classe populaire, interpellés par ces situations et visant à les changer dans une interaction dialectique avec un processus plus global de transformation politique de la société » source : Collectif québécois de conscientisation. <http://www.le-militant.org/ape/laconscienti.htm>

*Kiap*) que des relations sociales peuvent s'établir au-delà des rôles sociaux, entre des univers différents.

Il nous faudra revenir sur ces séquences et d'autres (par exemple une rencontre prévue avec SOS-Racisme pour discuter cette antienne du « *Ici c'est le ghetto* » ; alors justement c'est un quoi un ghetto ? pourquoi existe-t-il ? comment on y met fin ?... avec l'Histoire en perspective), pour comprendre les pratiques à l'œuvre visant à faciliter le passage d'une « conscience soumise » (fatalisme, résignation, sentiment de rejet) à une « conscience critique » (passage du « perçu » à l'analyse, recherche de nouvelles relations interpersonnelles et de nouveaux rapports sociaux).

- La situation du *PIMMS* est encore différente puisque le risque de consommation est ici très élevé du fait de l'offre de services proposée. La fonction « multiservices » est la raison principale de la fréquentation. Mais il ressort d'une étude que nous avons réalisée en 2006 et des nouveaux entretiens menés pour cette recherche, que la fonction « d'aide à l'accès à la médiation des prestataires de services » est recherchée car « *utile parce que réconfortante* ». La qualité de l'accueil avec notamment la possibilité – bien rare – de pouvoir échanger dans une autre langue que le français et d'être aidé et soutenu dans des démarches vers des administrations en cas de difficultés constitue l'intérêt principal du *PIMMS* de la Villeneuve selon un grand nombre d'habitants. A la différence des autres structures, le *PIMMS* ne poursuit pas explicitement de logique visant à remettre en capacités les individus. Ce n'est pas son affaire. En revanche, cette structure a été créée pour rapprocher les habitants de certains services publics. Or par ses services et son offre de médiation en cas de difficultés avec certains prestataires (notamment pour des questions d'incompréhension de courriers et surtout d'impayés), le *PIMMS* se situe implicitement sur le registre des capacités. En aidant les habitants à avoir accès aux services de médiation des prestataires de services publics, il apporte des opportunités et favorise l'autonomie des personnes. Il leur permet de rechercher par elles-mêmes des solutions à leurs problèmes. Lorsque l'on sait l'importance sociale de l'aide à l'accès aux droits et aux services par diverses modalités d'information et d'accompagnement<sup>18</sup>, l'étude de cette action – même non problématisée par ses acteurs – a tout son intérêt pour la présente recherche.

---

<sup>18</sup> J. Faget, L'accès au droit : logiques de marché et enjeux sociaux, *Droit et Société*, n°30-31, 1995. Texte en ligne : <http://www.recs.msh-paris.fr/publications/revue/html/ds030031/ds030031-08.htm>

A la différence des autres structures, il n'y a pas ici de logique d'action particulière explicite, mais simplement une fonction d'aide à l'accès à la médiation qu'il faut assurer pour le compte de différents partenaires. En remplissant cette fonction d'intermédiaire, le *PIMMS* contribue néanmoins comme les autres structures à réduire le risque d'isolement et de précarité. Par l'affichage de son aide à l'accès à une médiation, il décide des personnes à faire part de leurs difficultés et à entrer dans une démarche constructive pour bénéficier de droits ou de services. Il s'agit de comprendre ce qui incite certains usagers à faire part de leurs difficultés plutôt que de les laisser filer, et à recourir à cette aide à l'accès à la médiation.

En conclusion du paragraphe portant sur « le but poursuivi », nous avons fait l'hypothèse que les structures sont conçues pour être des espaces d'émancipation individuelle dans un quartier menacé par la ségrégation. Nous pouvons préciser cette hypothèse à partir de ce qui vient d'être dit sur « la construction du public ». Il apparaît que les logiques d'action à l'oeuvre dans la construction du public sont tournées vers ce but, ce qui tend à confirmer cette hypothèse. L'examen de ces logiques montre cependant qu'il n'y a pas de logique unique mais que plusieurs sont possibles pour des raisons liées à l'origine et à l'objectif principal de chaque structure. Ainsi repère-t-on des logiques d'action de type « transactionnel », « situationniste » ou « conscientisant ». Ce résultat nous amène à formuler une seconde hypothèse sur la diversité des pratiques de (re)mise en capacités, que nous présentons à partir d'autres observations.

### **3.3. Les pratiques de (re)mise en capacités.**

Quelle que soit la logique d'action mise en oeuvre, les pratiques utilisées pour apporter des opportunités et favoriser l'autonomie des personnes afin de leur (re)donner des capacités paraissent largement fonctionner sur le registre de la « reconnaissance »\*. En disant cela, nous voulons rendre compte d'une observation principale issue de notre fréquentation des structures. Elle est que la construction de la participation d'un nouveau venu aux activités (et donc son intégration au collectif) passe systématiquement (*PIMMS* à part, vu ses spécificités) par un travail particulier des animateurs mais aussi des participants (d'où notre présentation en terme d'«*empowerment* collectif »\* dès notre projet de recherche) qui est toujours du même type. Il s'agit d'amener la personne à emprunter les « normes de reconnaissance »\* en vigueur dans les collectifs et de lui faire comprendre que si elle enfreint ces normes elle perd son rapport aux autres et gâche ainsi une possibilité de « socialité »\* qui lui permettrait d'être moins seule et de

bénéficiaire de capacités (opportunités, autonomie). Les pratiques de (re)mise en capacités ont pour invariant d'inciter les personnes à se situer dans des normes de reconnaissance qui leur permettent de se situer dans des rapports sociaux construits ou situés, *à toutes fins utiles pour eux* a-t-on envie de dire. Ces pratiques sont incitatives ; le mot est important car rien n'est fait qui forcerait les personnes. Le poids des normes de reconnaissance pourrait expliquer que des personnes ne donnent pas suite après un premier essai, même si les raisons d'abord évoquées renvoient à un désintérêt pour l'offre proposée. Nous aurons à creuser ce point à partir d'entretiens avec des personnes ayant été dans ce cas, si nous parvenons à en retrouver.

Au vu du matériau actuellement disponible, il apparaît que les pratiques de (re)mise en capacités reposent sur des manières de faire ou des méthodes (ou des « ethnométhodes », au sens des méthodes des acteurs en situation d'interaction) qui sont les suivantes, pour celles que nous avons déjà repérées :

- Lorsque la logique d'action est de type transactionnel, la méthode consiste à amener la personne à emprunter les normes de reconnaissance en la laissant s'affronter au groupe. Comme dit plus haut en parlant du *Relais de voisinage*, la norme de reconnaissance repose principalement sur l'écoute des autres, de façon à moins s'écouter soi-même mais à agir plus. L'animatrice explique et répète tant que nécessaire que le *Relais* est un lieu d'écoute. Elle dit par là que les participants, malgré leurs différences, sont socialement équivalents et indifférenciés quand ils sont dans ce lieu. Elle s'appuie sur les participants pour relayer ce message qui a une double signification :
  1. la conscience individuelle se fond dans la conscience collective,
  2. l'intérêt individuel dans l'intérêt collectif.

Dit autrement, le message est que chacun a intérêt à s'adresser aux autres parce qu'ils vivent des situations analogues (« transaction simple complémentaire »\*, éventuellement « transactions doubles »\*), car à partir de là non seulement il peut se décharger de son malheur mais aussi puiser des solutions. Ici, la pratique de (re)mise en capacités consiste à resituer les personnes dans des « rapports de communauté »\* (*communal sharing*), selon les modèles de la socialité d'Alan Fiske<sup>19</sup>. Il s'agit d'apporter opportunités et autonomie en

---

<sup>19</sup> A. P. Fiske, The Four Elementary Forms of Sociality: Framework for a Unified Theory of Social Relations, *Psychological Review*, 99, 689-723, 1992. Pour une synthèse de l'ensemble des travaux, cf. son article Human Sociality, in *International Society for the Study of Personal Relationships Bulletin*, 14(2), 4-9, 1998.

plongeant la personne dans un type de relations sociales qui peut être associé au don *stricto sensu* (c'est-à-dire sans contrepartie exigible).

- Dans le cas d'*Arc en Ciel*, la méthode est différente. Les acteurs tiennent ici une comptabilité de leurs contributions respectives dans un rapport d'interaction donné, vérifiant l'égalité des conditions entre les participants (par une implication tournante dans la réalisation d'une activité particulière, toujours décidée collectivement par les participants les plus assidus). Chacun recherche, revendique l'équilibre de la relation et sait très exactement à quoi s'en tenir de ce point de vue. A ce type de relations sociales est associé le modèle de l'échange non marchand et symétrique – soit le modèle de socialité dit de la « réciprocité entre égaux »\* (*equality matching*) chez Fiske – comme mode dominant d'interaction, ce qui correspond à la « réciprocité équilibrée »\* de Marshall Sahlins<sup>20</sup>. On se trouverait donc entre égaux dans des échanges qui seraient l'intermédiaire entre le don pur et l'échange pur.

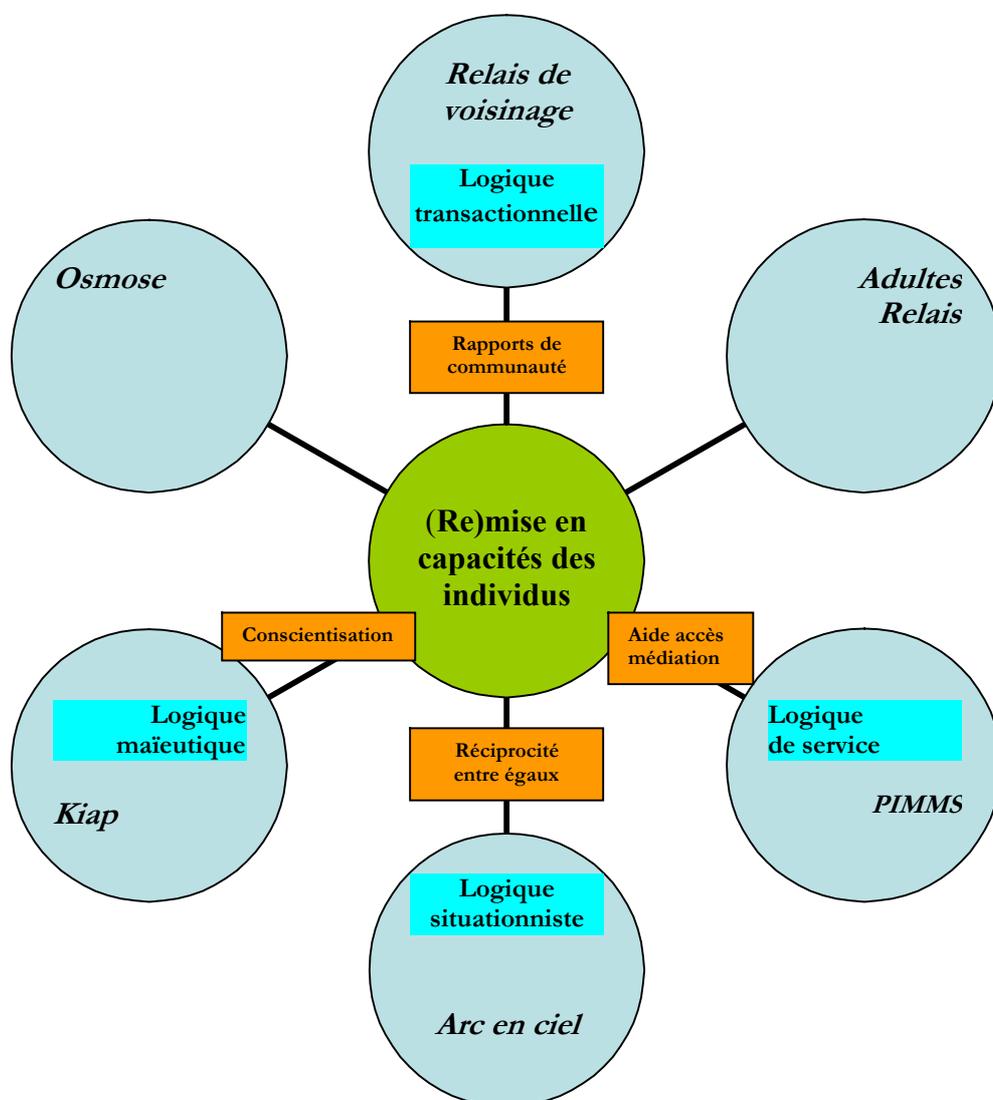
En attendant de développer cela dans le rapport final, il faut souligner ici que cette association réglant ses relations entre participants à travers l'application, dans des situations concrètes, de normes de reconnaissance fondées sur l'égalité par la réciprocité, cherche à (re)donner une autonomie aux personnes sans forcément essayer d'apporter des opportunités. Cela semble pouvoir s'expliquer par le fonctionnement d'*Arc en Ciel* comme une sorte d'unité domestique (voir la place des repas collectifs dans les activités et les rôles des femmes dans l'association) qui, en tant que telle, est incapable de produire plus que nécessaire (le réconfort du collectif pour sortir de l'isolement) et n'a peut-être pas intérêt à apporter des opportunités qui permettraient à ses membres de s'éloigner. En ce sens, on aperçoit que ses pratiques diffèrent de celles du *Relais de voisinage*. Si le but à atteindre est le même, il n'est ni recherché, ni accompli de la même façon. Dit autrement, nous pouvons reprendre un élément de discussion introduit par Loïc Blondiaux lors du « Séminaire de suivi-capitalisation » du 23 octobre 2008, pour souligner qu'à la différence du *Relais de voisinage*, *Arc en ciel* ne cherche pas explicitement à être « *un préalable permettant aux personnes d'entrer dans des rapports sociaux* » au-delà des relations qui lient les participants entre eux dans les activités de l'association. De ce point de vue, *Arc en ciel* construit un entre soi qui explique pourquoi son action peut apparaître comme invisible pour les institutions (voir les débats au sein des groupes de réflexion du CCAS).

---

<sup>20</sup> M. Sahlins, *Age de Pierre, âge d'abondance, l'économie des sociétés primitives*, Paris, Gallimard, 1976.

En livrant ces premiers résultats, nous dégagons des lignes force qui nous aideront à poursuivre nos observations et entretiens suivant un cadre de questionnement resserré. A partir de ces premiers résultats, un modèle général d'analyse de ce type de structures s'esquisse. Rappelons qu'il est dans les objectifs généraux du projet de recherche de comparer les fonctionnements « *de façon à proposer des éléments pour une « modélisation » de cette fabrication de citoyennetés, pouvant être utile pour l'évaluation et l'encouragement de ces structures.* » (p. 3). Aussi, une représentation graphique peut tenter de résumer ces premiers éléments qui seront complétés par la suite du travail de terrain.

### Logiques d'action et méthodes de (re)mise en capacités.



Pour autant, nous ne livrons rien ici qui permettrait de discuter de la reconnaissance par les institutions et donneurs d'ordre du travail accompli par ces structures. Nous ne sommes pas pour l'instant en mesure de le faire par manque de matériaux suffisants. C'est normal par rapport à notre planning. Mais pour conclure ce rapport sur ce point, nous pouvons faire part de plusieurs impressions dont il faudra vérifier la justesse et l'importance :

- Les structures ne sont pas toutes des passerelles pour favoriser l'accès à d'autres rapports sociaux.
- Malgré ces différences, les pratiques de (re)mise en capacités reposent toutes sur une logique de la participation. De ce point de vue, les structures étudiées procèdent par une approche des individus, qui est éloignée de celle du travail social qui ne vise pas tant à (re)donner des capacités aux individus qu'à aménager un accès direct à des droits et services<sup>21</sup>. Si le travail social cherche à valoriser des « réalisations effectives »\* en mobilisant un certain type de « fonctionnements »\* (avoir accès à un revenu décent, à une complémentaire santé, à un logement décent, etc.), les structures associatives ou assimilées valorisent ce que l'on appelle dans l'approche par les capacités « la liberté d'opportunité »\*, c'est-à-dire des moyens (opportunités et autonomie) permettant aux individus de mieux accéder par eux-mêmes à ces réalisations effectives. Or il n'est pas certain que les institutions généralement imprégnées par le modèle du travail social intègrent dans la définition de leur action publique sur le quartier l'utilité de cette démarche que l'on pourrait qualifier de « second rang ».
- De ce point de vue, la faiblesse sinon l'inexistence d'apprentissages de type « bottom up » permettant de rendre compte des activités réalisées par les structures constitue probablement un obstacle majeur à la reconnaissance de ces structures comme acteurs des politiques d'individuation.

---

<sup>21</sup> Il faut être plus précis et considérer – malgré les spécificités françaises comparativement à d'autres pays (E. Baillergeau, C. Bellot, *Les transformations de l'intervention sociale*, Presses Universitaires du Québec, 2007) – certains changements liés au développement des services à la personne qui amènent les professionnels du travail social à intégrer peu à peu des pratiques participatives. Voir en particulier les travaux de Florence Weber ou de Catherine Delcroix sur le décloisonnement des politiques de la vieillesse, du handicap, de la famille pour penser les « politiques du care » et leur effets.

Ce rapport intermédiaire est nécessairement un propos d'étape. Il va nous servir dans nos échanges programmés avec l'équipe du CREMIS, si bien qu'une seconde version sera très probablement produite pour faire apparaître les jonctions entre nos résultats. En même temps, nous discuterons ce texte avec des collègues psychosociologues du Groupe de Recherche en Psychologie Sociale (GRESO) de l'Université Lyon II avec lesquels nous travaillons dans le cadre d'un cluster régional de recherche. Cette initiative était également prévue dans notre projet de recherche.